

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Tunis, le 21 Avril 1969

SECRETARIAT D'ETAT
A L'EDUCATION NATIONALE

D₁ /RS

Circulaire N° 230

Le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale
à
Monsieur

Dans le cadre des reformes de structures de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, j'ai l'honneur de vous informer que je présiderai le lundi 5 mai à 15 h 30 à la bourse de travail, une réunion concernant l'organisation d'une politique nationale en matière de Recherche Scientifique, à laquelle participeront les chercheurs de l'université de Tunis, ceux des organismes nationaux de recherche ainsi que les responsables des secteurs économiques.

Aussi vous êtes invité avec ceux de vos collaborateurs concernés par le sujet, à participer à cette réunion.


Ahmed Ben SALAH